



Déclaration UNSA EDUCATION - CTSD du 17 juin 2013

**Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale,
Mesdames, messieurs,**

Pendant plusieurs années, le SEUNSA n'a cessé de protester, à l'instar des collègues et de toutes les organisations syndicales d'ailleurs, contre la semaine de 4 jours imposée de façon unilatérale par le ministre Darcos. Il a dénoncé la densité des journées de classe vécues par les élèves et les professeurs. Il a protesté contre la mise en place de l'aide personnalisée surchargeant encore la journée de classe déjà longue et ne répondant pas aux réels besoins des élèves en grave difficulté scolaire. Les RASED se trouvaient en parallèle sacrifiés par une politique de suppressions de postes massives et n'étaient plus suffisamment en capacité de répondre non plus. Cette question-là méritera que nous y revenions plus tard... Il a dénoncé la surcharge de travail et réclamé une refonte des programmes prenant mieux en compte la semaine de 24h des élèves.

Pour toutes ces raisons que je viens d'évoquer, c'est naturellement que le SE-UNSA s'est prononcé en faveur de la réforme des rythmes scolaires, et c'est dans la continuité de cette longue protestation... En cohérence avec les refus dont je viens de faire mention, le SEUNSA s'engage dans la réflexion vers un autre projet, vers d'autres pratiques, avec toujours l'objectif d'un mieux pour les élèves et d'une meilleure réussite. Il a cependant toujours souhaité une large concertation, qui n'oublie pas les personnels enseignants. Celle-ci n'est pas suffisante partout et nécessitera d'autres efforts dès la rentrée prochaine pour que les collègues qui vont se trouver tous concernés par ces changements en 2014 y soient préparés, associés et résolus. Sans cela, sans la volonté de tous, les bonnes intentions de quelques-uns ne suffiront pas.

C'est pourquoi le SE-UNSA s'est félicité de la mise en place d'un comité de suivi départemental, qu'il a obtenu du Ministre et auquel il a participé.

D'abord, cette réunion nous a apporté quelques informations globales et le rappel du choix des communes mais elles sont restées insuffisantes. Quid des emplois du temps

précis ? Quid des contenus des Projets Educatifs Territoriaux ? Quid des avis émis par les conseils d'école ?

Ici, en CTSD nous attendons des réponses précises et nous déplorons de ne pas avoir eu davantage d'éléments et de documents préparatoires compte tenu que nous les avons demandés.

Concernant les emplois du temps, nous avons déjà exprimé notre refus d'un allongement démesuré de la pause méridienne. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir et de développer ce point si le débat nous y conduit.

L'une des missions du comité de suivi et sans doute aussi des échanges de ce CTSD et du prochain CDEN doivent être de permettre la confrontation des points de vue. Les contraintes des uns pouvant être en opposition avec l'idéal des autres, l'UNSA EDUCATION garde toujours présent à l'esprit l'intérêt des élèves, ... mais sans pour autant pénaliser leurs maîtres, ni créer trop de contraintes aux parents. C'est ce consensus que nous avons à rechercher ensemble.

De bons projets, il y en aura ! Et qui satisferont le plus grand nombre ! Certains pourront et devront même être corrigés. Alors, mutualisons ! Nous avons demandé en comité de suivi un espace sur le site de l'Inspection Académique, pour y déposer les projets intéressants et validés de façon la plus large possible donc par les conseils d'école. Cet espace dédié pourrait servir de base de réflexion pour les communautés éducatives en panne d'inspiration.

Bien entendu, un bon projet ne l'est que sur la durée, et, souvent, des difficultés peuvent apparaître au cours de sa réalisation. C'est pourquoi nous demandons la tenue de réunions régulières pour établir des points de situation au cas par cas, de façon à pouvoir corriger des situations peu satisfaisantes. Etablir un bilan, fin 2013/2014 nous paraît également indispensable. Il est important que ceux qui ont accepté « d'essayer les plâtres » l'an prochain évitent aux autres au moins les plus grosses erreurs.

Des points de situation, un bilan... Cela suppose des rencontres régulières et, les emplois du temps des uns et des autres étant ce qu'ils sont, il est nécessaire de prévoir un calendrier des prochaines sessions du comité de suivi.

Le SE-UNSA, en sa qualité de syndicat des Enseignants rappelle sa position : Si l'intérêt de l'enfant doit être au cœur de nos préoccupations, il ne faut pas oublier les personnels. Pour l'UNSA EDUCATION, il y a des garde-fous à imposer et des lignes

rouges à ne pas franchir : la présence actuelle des personnels des collectivités territoriales dans le cadre scolaire (ATSEM, animateurs, intervenants, etc) ne doit pas être remise en cause, il convient de garantir la gratuité des activités mises à disposition équitablement à toutes les familles, aucun PEDT ne peut proposer un allongement de la pause méridienne l'amenant à plus de deux heures, les activités péri-scolaires ne doivent pas pénaliser le travail des enseignants, y compris en leur garantissant l'accès à leur salle de classe comme ils le souhaitent.

En effet, pour qu'ils contribuent d'autant mieux à la réussite de leurs élèves les enseignants doivent être partie prenante du projet, et ne pas y voir que des contraintes supplémentaires et un mépris de leur avis. Cette réforme, de même que toute la refondation de l'École, ne se fera pas sans eux.

Concrètement, nous avons obtenu quand même quelques avancées :

- Pour les obligations réglementaires de service :

l'année prochaine, l'Aide Personnalisée devient Activités Pédagogiques Complémentaires qui sera moins lourde pour les équipes, avec des obligations de service forfaitisées donc non soumises à pointage tatillon. A ce sujet, nous insistons pour que la souplesse de la circulaire 2013-017 du 6 février 2013 soit bien respectée. En effet il est indiqué que c'est un « volume horaire annuel de 36 heures » qui peut donc être décliné au gré des équipes en 24 fois une heure 30 par semaine ou même 18 fois 2 heures, par exemple. Il est difficile pour des équipes enseignantes, qui vont parfois se constituer seulement à la rentrée, de commencer dès la première semaine sans projet construit et sans connaître les élèves. Les écoles pourront aussi, peut-être, avoir besoin de moduler le temps en fonction des activités. Il est également hors de question que ce temps d'APC soit téléguidé voire contraint par la mise en place du péri scolaire.

- Pour la rémunération des enseignants :

le SE UNSA fédérant les enseignants de la maternelle au lycée y compris les agrégés n'a pas manqué de soulever la différence de rémunération et de possibilité de promotion des enseignants du premier degré avec ceux du second degré. Nous considérons cette différence de traitement injuste. Avec l'arrivée imminente d'une ISOE pour le premier degré et l'augmentation du nombre de professeur des écoles pouvant accéder à la hors classe, nous sommes en droit d'espérer voir concrétiser ces progrès dès la rentrée avec une montée en puissance au cours des prochaines années.

Pour la mobilité par contre, il y a encore fort à faire, même si la création d'un groupe supplémentaire pour favoriser les changements de département, au niveau national a permis quelques solutions à la marge. Malgré cela, les situations des collègues souhaitant sortir du département ne sont pas suffisamment prises en compte et nous attendons impatiemment les décisions que vous prendrez pour les satisfaire.

Au niveau départemental, monsieur le Directeur Académique, vous nous avez reçus à plusieurs reprises en audience sur plusieurs dossiers et nous renouvelons ici nos demandes exprimées récemment tant en ce qui concerne la carte scolaire d'une part et la question de la direction d'école d'autre part.

Vous avez prononcé lors du CDEN du 15 février 14 blocages qui, à ce jour, sont toujours des fermetures malgré votre engagement à revoir certaines situations dès le mois de juin. Vous aviez aussi déterminé une demi-douzaine de surveillances à mettre en place pour d'éventuelles ouvertures. Quelles sont les décisions que vous prenez aujourd'hui ? Nous demandons un point de situation concernant cette vingtaine d'écoles.

En ce qui concerne le dossier de la direction d'école, le SE UNSA 71 vous a informé du dépôt d'une alerte sociale pour la période du juin à décembre 2013 portant sur l'aide administrative et les conditions de travail des directeurs d'école.

En effet, depuis un an, le ministre de l'Éducation place l'École primaire comme priorité. Pour le SEUNSA, les directeurs y ont un rôle majeur à jouer. Ils doivent bénéficier de moyens en temps, donc en décharge, en formation et en personnel administratif pour mener à bien leurs missions.

Dans l'enquête lancée auprès des directeurs par le SEUNSA, il est flagrant que le malaise des directeurs a viré à la souffrance au travail.

Les réponses reçues dans notre département attestent que, si 91% des sondés trouve la direction d'école Intéressante, à peu près la même quantité la juge épuisante, stressante et décourageante.

La situation continue de s'aggraver. Aux tâches et missions qui ne cessent de croître et de se complexifier, s'ajoute désormais l'organisation de la semaine de quatre jours et demi qui place les directeurs en première ligne et vient alourdir encore des emplois du temps déjà largement surchargés.

Pour le SE-Unsa, ces sujets sont à mettre en perspective avec l'indispensable réflexion à mener pour repenser et améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'école primaire.

En ce qui concerne la formation des directeurs, pour le SEUNSA, trois journées en juin et trois journées en septembre ne permettent pas d'approfondir les sujets qui ne sont que survolés. La formation requise de trois semaines (et non respectée) ne saurait d'ailleurs suffire (elle était auparavant de cinq semaines) et doit être complétée au fil de la carrière par la formation continue.

En conclusion, l'UNSA Education fait à nouveau la demande de la mise en place de groupes de travail, au minimum avant chaque CTSD, ainsi que sur les sujets qui requièrent un échange d'informations et une confrontation de points de vue. Pour le 1^{er} degré c'est par exemple l'état de l'ASH dans notre département, la mise en place des temps partiels, la formation des personnels, les ajustements de carte scolaire. Nous demandons qu'un calendrier social soit formalisé dès la rentrée avec les dates de réunion et de repli des différentes instances et du comité de suivi des rythmes. Cela permettra à tous d'avoir une vision globale et anticipée.

Sylvie DESCOMBES, pour l'UNSA EDUCATION 71



Plus forts ensemble!